



Paris, le 22 novembre 2018

## Communiqué de presse

### À L'OCCASION DES 10 ANS DES ETI, LE METI FORMULE DES PROPOSITIONS POUR MULTIPLIER LE NOMBRE D'ETI EN FRANCE ET RÉINDUSTRIALISER NOS TERRITOIRES

Le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI) a organisé ce jeudi 22 novembre son Assemblée Générale ainsi que le Forum « 10 ans des ETI ». Ces deux manifestations se sont déroulées dans le cadre de l'exposition « L'Usine Extraordinaire », inaugurée ce matin au Grand Palais par le Premier ministre. Le forum « 10 ans des ETI », organisé en partenariat avec l'Institut Montaigne, a permis de dresser un bilan des principales mesures ayant changé la donne pour les ETI et d'envisager celles qui, à l'avenir, permettront d'augmenter le nombre d'ETI dans notre pays.

Le Premier ministre a inauguré ce matin l'exposition « L'Usine Extraordinaire », qui se tient au Grand Palais jusqu'au dimanche 25 novembre. C'est dans ce cadre que le METI a organisé cette année son Assemblée Générale et le Forum des 10 ans des ETI.

Si depuis 10 ans, le nombre d'ETI a cru de 1200 entreprises, passant de 4 600 en 2008 à 5 800 en 2018, notre pays est encore loin derrière le Royaume-Uni (8 000), l'Italie (10 500) et l'Allemagne (12 500).

Durant les 10 dernières années, quelques réformes ont joué un rôle clé dans la croissance des ETI et dans l'amélioration de leur capacité d'investissements : PACTE DUTREIL, CICE, CIR, Suramortissement. Plus récemment, la simplification du dialogue social et la suppression de l'ISF sur les parts d'entreprise.

Il reste les **deux priorités centrales** pour nourrir en ETI le tissu économique français et rattraper nos voisins européens :

**Sur la transmission des PME de croissance et des ETI**, la France demeure en net décalage par rapport à ses voisins européens. Il faut compter entre 6 et 10 ans cumulés de bénéfices d'une ETI pour couvrir le coût de la transmission. Ce surcoût n'existe chez aucun de nos voisins européens. C'est pourquoi le METI a proposé, dans les débats du PLF 2019, un « PACTE DE TRÈS LONG TERME » visant à aligner la France sur la moyenne européenne en matière de coût de la transmission (5% de la valeur de l'entreprise en moyenne UE). Sur ce PACTE DE TRÈS LONG TERME, Frédéric COIRIER, Président du directoire du groupe POUJOLAT et Co-

Président du METI considère que « *c'est l'outil qui permettra de reconstituer un actionnariat français de long terme. Sans long terme, pas d'usine, pas d'emploi, ni de croissance durables* ».

**Sur la fiscalité de production**, partageant le diagnostic sans appel de l'IGF remis au Premier ministre en avril dernier, le METI a dévoilé les premiers enseignements d'une étude menée par le cabinet d'études économiques Asterès : Les ETI, et notamment les quelque 1 900 ETI industrielles, supportent à elles seules plus de la moitié des impôts de production qui pénalisent si durement le « produire en France ». Pour Philippe d'ORNANO, Président du Groupe SISLEY, et Co-Président du METI « *Les ETI françaises supportent plus de la moitié d'une fiscalité locale, sectorielle et de production qu'elles sont les seules à payer en Europe. Avec un tel handicap, où sera l'industrie française dans 10 ans ! Il est urgent d'organiser avec les collectivités territoriales des Assises de la compétitivité des territoires*